

Le 16 juin 2010

Monsieur Roger Mongrain  
113, rue Michener  
Trois-Rivières (Québec) G8T 1V7

**Référence : 123408**

Objet : Feux de forêt en Haute-Mauricie – Mai 2010  
Bilan relatif aux détenteurs de baux de villégiature

---

Monsieur Mongrain,

Par la présente, nous vous informons, qu'à la suite des feux de forêt qui sévissent depuis le 24 mai 2010 en Haute-Mauricie, nous entreprendrons, au cours des prochaines semaines, un bilan de l'impact et de l'étendue de ces incendies dans les secteurs concernés. Cette étape nous permettra notamment de dresser un portrait exact de la situation des détenteurs de baux qui ont pu être touchés par ces incendies.

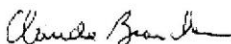
Si vous faites partie de ces derniers et si ce n'est pas déjà fait, **nous vous invitons à communiquer avec nous au 819 371-6151 ou, sans frais au 1 866 821-4625**, afin que nous puissions évaluer les mesures pouvant s'appliquer à votre situation, le cas échéant.

À noter qu'aucune décision sur les demandes de relocalisation ne sera rendue avant de connaître le bilan complet de la situation.

Par ailleurs, nous vous rappelons que pour toute information relative au bâtiment (reconstruction ou autres), vous devez communiquer avec votre municipalité afin de vous assurer du respect de la réglementation en vigueur.

Vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir, Monsieur Mongrain, nos salutations les meilleures.

Le directeur régional,



Claude Beauchesne, ing. f.